

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER
du 15 avril 2010**



Présents

Exécutif	MM. Marc Michela Alain Corthay Etienne Murisier	maire adjoint adjoint
Bureau du Conseil	Mme Julia Collis MM. Jacques Petitpierre Jean-François Jordan	présidente vice-président secrétaire
Conseillers-ères municipaux-ales	Mmes Marlène Favre, Myrna Lachenal, Isabelle Meier, Corinne Ménétrety, Karen Sinclair MM. Yannick Dupraz, André Favre, François Mégevand, Bernard Piguet, Léon Piller, Pierre Pricat, Florio Togni	
Personnel communal	MM. Robert Ravasio Michel Vazquez	comptable secrétaire général

Absent-e-s excusé-e-s -

ORDRE DU JOUR

1. Présentation de l'état d'avancement de l'aménagement du Centre du village par notre mandataire, Dar architectes SA
 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mars 2010
 3. Communications du Maire
 4. Présentation des comptes 2009
 5. Divers.
-

La Présidente ouvre la séance à 20h15.

1. Présentation de l'état d'avancement de l'aménagement du Centre du village par notre mandataire, Dar architectes SA

Françoise Rey prend la parole. Elle indique que par rapport au devis général, à l'heure actuelle, une économie de 2.7% est réalisée sur les soumissions adjudgées, qui représentent environ 40% du total des adjudications. C'est bon signe et Dar architectes SA est confiant pour la suite.

Les appels d'offres du second œuvre seront publiés en juin et rendus en août. Le terrassement devrait être terminé aux environs du 10 mai, le retard sur le planning étant de 3 jours.

La maçonnerie et les travaux techniques se feront dès cette date jusqu'à la fin de l'année en principe. Ensuite viendront les travaux d'étanchéité, couverture, isolation de façade, etc. Fin des travaux et réception des bâtiments à la fin de l'année 2011 si tout va bien.

L'allée des chênes est très surveillée et tout est mis en œuvre par des arboristes notamment pour les nourrir correctement et les maintenir en bonne santé. Si un problème devait survenir sur l'un d'eux, Dar architectes et la Commune, assistés des spécialistes, aviseraient quant à la décision à prendre.

Les entreprises adjudicataires sont en majorité genevoises; ceci s'explique principalement par la difficulté rencontrée par les autres pour être compétitives au niveau du prix, les frais de déplacements nécessaires venant péjorer l'offre globale.

Le Maire rappelle que les administrations suisses sont soumises à la loi sur les marchés publics pour tout travail de plus de Fr. 100'000.-. Les entreprises qui soumissionnent sont donc choisies selon un barème de critères très stricts, tenant compte de l'aspect pécuniaire de l'offre (environ 60% de la totalité de l'analyse), de la capacité à réaliser un chantier, de l'expérience dans ce type de chantier - tant de l'entreprise que de la personne responsable du chantier, etc. Il n'y a donc pas de "copinage" possible.

Une pause de quelques minutes permet aux fumeurs et non fumeurs de s'accorder une petite détente, avant de passer à la suite.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mars 2010

Le procès-verbal est approuvé, avec les suppressions (mots en *italique barrés*) et les adjonctions (mots en **gras soulignés**) suivantes :

- **Alain Corthay** demande une 1^{ère} correction, en page 6, point 5, lettre b) :
 - ➔ «...En effet, une nouvelle proposition **concernant le statut des familles d'accueil de jour**, proposerait une prise en charge totale par le Fonds intercommunal, donc la participation communale à ce fonds **pourrait être** ~~serait~~ plus importante. ».
- 2^{ème} correction par **Corinne Ménétrey**, à la même page, point 5, lettre e) :
 - ➔ «..., ce qui a provoqué une réflexion sur les tarifs des droits de superficie, qui sont ~~semble-t-il~~ calculés actuellement sur la surface au sol. ».
- **Pierre Pricat** passe à la 3^{ème} correction, toujours sur cette page (*ndr: passage à vide du rapporteur ?... ☺*), point 5, lettre e) :
 - ➔ «La Présidence du groupement est assurée par **Alain Corthay**, qui liste les noms des autres membres du **Comité Conseil intercommunal**, soit: ... ».

- Enfin, **Florio Togni** souhaite, pour clarifier, remplacer le 2^{ème} paragraphe, point e), page 5, commençant par "*Par ailleurs, concernant les manifestations, ...*" par le texte suivant :
 - ➔ «... Concernant les groupements, fêtes, manifestations diverses regroupant des jeunes, nous allons convoquer à nouveau le réseau de réflexion et de prévention, en impliquant les différents partenaires: concierge de l'école, employés de la voirie, animateurs et animatrices du Centre de Loisirs, Police, Direction de l'Ecole et Association de parents, Commission jeunesse de la Commune et les jeunes eux-mêmes. ... ».

3. Communications du Maire

a) Rapport administratif 2009

Le **Maire** prie les commissions de bien vouloir fournir leurs rapports d'activités au plus tard pour le 15 juin 2010, afin que la mise en page et l'impression puisse se faire pendant l'été, pour distribution en septembre.

b) Sortie du Conseil 2010

Etienne Murisier fait circuler la liste des personnes préinscrites pour noter les changements éventuels intervenus depuis.

c) Route de la Gara

Il projette ensuite à l'écran des photos (via googlemaps notamment) de cette route, qui permettent de se rendre compte de la nécessité de procéder à la réfection de celle-ci. Il faudra la stabiliser et refaire les accotements, ainsi que régler le problème de gestion de l'eau stagnante par endroits. Un arrangement a été trouvé avec Jussy pour la partie des eaux qui proviennent de leur territoire. Le coût pour Meinier est de Fr. 166'000.-, une délibération sera à voter en mai pour ce crédit, afin que les travaux puissent être effectués cet été.

d) Giratoire de la route de Jussy

Etienne Murisier continue en signalant l'inauguration qui aura lieu pour la terminaison de ce giratoire, le 30 avril. Le Centre horticole termine les dernières plantations ce lundi.

e) Déchets

Afin de contribuer à l'action du mois des déchets en mai 2010, après discussion en commission, la Commune distribuera à toute la population en tous ménages une boîte en carton pour la récupération des piles. Cette boîte sera dans une enveloppe contenant les explications quant à son utilisation et au recyclage des piles - à la déchetterie la plus proche, dicit **Etienne Murisier**.

f) Nouveaux habitants

La traditionnelle verrée d'accueil aura lieu le mardi 15 juin à 19h00, signale **le Maire**.

g) Amicale du Chambet

Sur sa lancée, il propose à ceux qui se sont inscrits (une vingtaine) à la sortie de l'amicale de se regrouper au Pommier garni pour un déplacement groupé sur le lieu du rendez-vous à Gy.

h) Déclassement des hameaux

Il semblerait que la commission cantonale correspondante a voté ce point. La procédure suit donc son cours, conclut **le Maire**.

i) La Rampe

Alain Corthay informe que Nathalie et Evelyne ont quitté leurs fonctions au Centre de loisirs au 31 mars dernier. Nicolas Reichel, qui œuvrait jusque-là en tant que TSHM (travailleur social hors murs), les remplace depuis le 14 avril avec un temps de travail de 80%, en collaboration d'Anne Fonjallaz qui est elle à 50%. Les anciennes animatrices ont réalisé une petite brochure sur les 25 ans passés à la Rampe.

4. Présentation des comptes 2009

Robert Ravasio distribue les documents à tous, soit: les tableaux des comptes de fonctionnement et d'investissements au 31.12.2009, la situation des crédits de la Commune, ainsi que les rapports des organes de révision de la Commune, du Groupement intercommunal du Centre Sportif de Rouelbeau et de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie.

Le Maire explicite les comptes de fonctionnement sur lesquels une différence significative apparaît. Il procède ensuite à un rapide résumé sur les tableaux des investissements, en particulier celui faisant l'état des lieux des crédits votés au 31.12.2009.

Le Président de la commission des Finances, **Pierre Pricat**, confirme la justesse de ces indications.

Le Maire clôt cette présentation en rappelant que les rapports des organes de révision permettent à tout un chacun de prendre connaissance de la comptabilité des deux groupements concernés, le vote d'approbation de ces comptes étant programmé lors du prochain Conseil.

5. Divers

a) Centre sportif de Rouelbeau (CSR)

André Favre signale plusieurs choses:

- Des cailloux sortent du terrain C - qui n'est pas drainé comme l'autre terrain. Un entraîneur en a enlevé un, mais cela a laissé un gros trou à la place. Il faudrait intervenir rapidement.
- Un réglage a été effectué pour améliorer l'éclairage du CSR, mais le travail a été effectué de jour. **André Favre** a vérifié le soir et a constaté que c'était une catastrophe, l'éclairage étant zébré d'ombres. **Etienne Murisier** répond qu'un rendez-vous a été fixé le 26 avril à 20h00 pour vérifier et faire le nécessaire pour améliorer tout ça. L'entreprise s'est engagée par écrit à régler ce problème.
- L'eau des douches du vestiaire 4 refoule dans le vestiaire.
- Le remplacement des gravillons du restaurant Le Rouelbeau est-il aux frais de la commune ou du Groupement? C'est encore à notre charge répond **le Maire**, tous les gros frais relatifs à l'aménagement de base étant pris en charge jusqu'au 31 décembre 2010 par la Commune. **Etienne Murisier** complète l'information en listant ce qui est encore à faire aux frais de la commune: gravier, éclairage de la pétanque / beach volley, pose d'un tuyau pour l'amenée de l'électricité et l'évacuation des eaux usées lorsque la tente est installée (Courir pour aider par exemple).

b) Premier août

Yannick Dupraz se demande si le montant investi dans les feux d'artifice ne pourrait pas être utilisé pour organiser un terrain pour les lanceurs de fusées privées, qui représentent un danger. Il faudrait une personne pour guider ces lanceurs.

Etienne Murisier répond que chaque année, une information stipule le lieu précis pour ce faire et les règles qui sont à respecter pour ces lancers non officiels, qui sont systématiquement sous la surveillance de pompiers. Il n'est évidemment pas possible de surveiller tout le monde, mais une attention constante est portée sur cette partie sensible dans le but de l'améliorer chaque année. Nous avons des bons échos sur ces feux, qui, comme le précise **André Favre**, n'existent à Meinier que depuis 5 ans environ.

c) Local jeunes

Yannick Dupraz propose de faire un local autogéré par des jeunes parallèlement - mais à l'extérieur - de ce qui se fait à la Rampe. Les containers à Berthet ne pourraient-ils pas servir d'expérience?

Alain Corthay intervient en évoquant la discussion qui a eu lieu au sein de l'Exécutif sur cette proposition. Cela existe déjà à Collonge-Bellerive et Puplinge, mais tout ça est un peu trop neuf avec l'arrivée de Nicolas Reichel et nécessite d'être discuté plus en détail et travaillé en commission.

d) Amis de Tarnovita

Myrna Lachenal annonce l'assemblée générale de cette association - qui va être dissoute, fixée au 19 avril à la buvette de la salle communale et à laquelle tout le monde est convié. Le comité a prié Myrna de l'aider à chercher un emplacement pour stocker leurs archives.

Il faudrait évaluer le volume nécessaire répond **le Maire**, pour voir s'il est possible de les déposer dans le local attenant à la Mairie par exemple.

e) Centre du village

Yannick Dupraz continue en rapportant l'idée émise dans le cadre de la Rampe, qui consiste à proposer à des jeunes et/ou des enfants de faire pousser des légumes quelque part sur la Commune, éventuellement dans la zone de verdure du lieu intergénérationnel au Centre du village.

Le Maire signale qu'une soumission va être lancée auprès d'architectes-paysagistes pour aménager l'espace vert de ce lieu. Il est donc impossible pour l'instant de se prononcer sur une telle option. Sinon, les jardins familiaux permettraient la réalisation de cette idée si nous réservons l'un d'eux pour cela. Ou alors pourquoi pas devant l'actuel jardin d'enfants - puisque ce dernier sera déplacé dans la crèche, rajoute **Alain Corthay**.

Plus personne ne demandant la parole, **La Présidente** lève la séance à 22h10.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 6 mai 2010 à 20h15

Le Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

La Présidente
du Conseil Municipal

.....
Jean-François Jordan

.....
Julia Collis